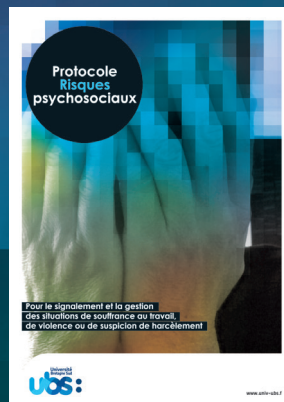


SIGNALEMENT ET GESTION DES SITUATIONS DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL, DE VIOLENCE, OU DE SUSPICION DE HARCELEMENT

UN GUIDE POUR EN PARLER



COMPÉTENCES

SIGNALEMENT D'UNE SUSPICION DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL

A TRANSMETTRE SOUS PLI FERMÉ AU MÉDECIN DE PRÉVENTION AVEC LA MENTION « PERSONNEL ET CONFIDENTIEL »

Adresse : [https://www.univ-ubs.fr/ressources/risques-psycho-sociaux/](#) / [http://www.univ-ubs.fr/](#) / [https://www.univ-ubs.fr/](#)

Je soussigné,

DECLARANT NCM : PRENOM :

UNITE DE TRAVAIL : N° téléphone direct :

☐ Considère être VICTIME de la situation décrite ci-dessus

OU

☐ Suis TÉMOIN de la situation de M. Mme :

AGENT CONCERNE NCM : PRENOM :

UNITE DE TRAVAIL : N° téléphone direct :

Description de la situation à risques psychosociaux (insérer des feuillets ou photocopier...)

Signalez cette situation auprès du médecin de prévention. L'agent concerné est informé de ce signalement.

DATE : SIGNATURE :

UNE FICHE POUR SIGNALER AU MEDECIN

Documents disponibles sur l'intranet de l'UBS :
Les services centraux >> L'hygiène et la sécurité >> Les outils de la Prévention >> Risques Psycho-sociaux

SYNOPTIQUE DÉMARCHE

